



Le métropolite Hilarion : Nous élevons sans cesse le niveau d'instruction du clergé

Le 29 juillet 2017, le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, a répondu aux questions de la présentatrice Ekaterina Gratcheva dans l'émission « L'Église et le monde », sur la chaîne « Rossia-24 », diffusée les samedis et les dimanches.

Ekaterina Gratcheva : Bonjour, vous regardez « L'Église et le monde », émission dans laquelle nous nous entretenons avec le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, sur l'actualité en Russie et à l'étranger.

Bonjour, Monseigneur !

Le métropolite Hilarion : Bonjour, Ekaterina, chers frères et sœurs, bonjour.

E. Gratcheva : Le Centre-Levada a effectué un sondage récent auprès des Russes : souhaitent-ils ou non quitter le pays et s'installer à l'étranger définitivement. 79% ont répondu qu'ils ne souhaitaient pas partir à l'étranger et 3% qu'ils désiraient aller s'établir ailleurs, un chiffre à comparer avec les 23% de personnes souhaitant partir, en mai 2013, un pourcentage record. Mais il y a une moins bonne nouvelle : les mêmes sociologues disent que le pourcentage de ceux qui partent est directement lié au nombre de cadres dans le pays, c'est-à-dire que ce sont en fait les meilleurs qui partent. Comment motiver ces meilleurs à revenir en Russie ou, pour le moins, à y revenir après avoir fait leurs études pour travailler ici ?

Le métropolite Hilarion : Il y a toujours des gens qui, psychologiquement, émotionnellement, spirituellement, ne sont pas attachés à leur pays. Et il y a toujours un certain pourcentage de gens qui sont prêts à partir n'importe où pour commencer une nouvelle vie, parce que les propositions sont plus avantageuses, parce que les salaires sont plus élevés. Il arrive aussi que les gens déménagent pour des raisons familiales. Il n'y a rien à faire de ce côté-là.

Quant à rendre le pays de plus en plus attrayant pour ses habitants, je pense que c'est notre devoir commun : à l'état, à la société, aux confessions religieuses. C'est aussi le devoir des entrepreneurs, car il faut bien comprendre que si quelqu'un travaille pour un salaire de misère, cela ne contribue pas à améliorer la qualité de son travail. L'employé doit être sûr qu'il gagnera bien s'il travaille bien.

Mais je dois dire que le problème de l'immigration, de l'exode des populations n'est pas seulement un problème russe. Il concerne aussi des pays tout à fait prospères, des membres anciens de l'Union européenne, comme la France, par exemple. J'y suis allé récemment, et on m'a dit que beaucoup de gens quittent la France, parce qu'ils ne voient pas d'avenir dans ce pays, la jeunesse n'a pas de perspective de carrière, le taux de chômage est très élevé, 11%. Les impôts sont très élevés, surtout l'impôt foncier et l'impôt sur les grandes fortunes. Beaucoup de gens s'en vont en Suisse, en Belgique ou en Amérique. Les uns pour ne pas payer d'impôts, les autres pour gagner plus.

Encore un autre exemple, l'Angleterre et l'Amérique. Prenons un professeur de l'université d'Oxford. A première vue, c'est une fonction prestigieuse pour un homme méritant, mais il gagne entre 1 fois et demi et 3 fois moins qu'un professeur d'une université beaucoup moins connue d'Amérique. Du coup, les professeurs des plus prestigieuses universités de l'Ancien monde partent pour le Nouveau, à la recherche d'un salaire plus élevé.

E. Gratcheva : Monseigneur, vous avez l'expérience de la vie à l'étranger. Est-ce donc si mal pour une famille russe moderne qui en a les moyens d'envoyer ses enfants faire des études aux États-Unis d'Amérique ou même à Londres, d'où ils reviendront en tant que spécialistes hautement qualifiés et pourront briguer une haute situation, espérer un bon salaire... Nous cherchons à moderniser notre économie, et les meilleurs spécialistes, connaissant les langues étrangères, doivent y travailler. Si l'on vous demande conseil, que répondez-vous, cela vaut-il la peine d'envoyer ses enfants faire de études à l'étranger ?

Le métropolitain Hilarion : Je tiens à dire que ce n'est pas mal du tout que les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles fassent des études à l'étranger. J'ai moi-même passé deux ans à l'université d'Oxford, et ces études m'ont donné beaucoup plus sur le plan du développement scientifique que mes années d'études au séminaire et à l'académie de théologie de Moscou ou que les années que j'ai passées à étudier moi-même à partir de livres et de manuels divers.

Nous envoyons aussi régulièrement des étudiants à l'étranger, et nous recevons des étudiants étrangers. Nous avons créé une Commission d'échange étudiantin, que je préside en tant que chef du Département des relations ecclésiastiques extérieures. Je peux compter personnellement environ 100 élèves de nos écoles de théologie qui poursuivent actuellement des études à l'étranger, en Grèce, en Serbie, en Italie, en Amérique, en Suisse, en Allemagne, et presque autant d'étudiants étrangers qui se forment en ce moment chez nous. A mon avis, c'est tout à fait bon, cela permet d'élargir l'horizon. Mais évidemment, s'ils ne reviennent pas et restent à l'étranger, ce n'est pas très bon pour le pays, nous perdons des gens.

Ce qui pose une autre question : lorsqu'un élève termine ses études, il se demande toujours s'il est attendu chez lui et ce qui l'attend. Pour beaucoup, en particulier pour ceux qui sont partis enfants, l'intégration à une école où l'on parle une autre langue, un séjour de plusieurs années dans ce nouveau milieu fait qu'ils cessent de se sentir Russes. Ils préfèrent communiquer en français, en italien, en anglais, dans la langue de leurs études, plutôt que dans leur langue maternelle, qui cesse d'ailleurs bientôt d'être une langue maternelle.

C'est pourquoi, lorsqu'on me pose ce genre de questions, et on me les pose assez souvent, je m'efforce toujours d'envisager la situation sous tous ses aspects. S'il existe un risque que l'enfant envoyé ne revienne pas, je conseille alors de ne pas le laisser partir.

Autre chose : lorsque je suis revenu d'Oxford, il y a une vingtaine d'années, j'avais une idée fixe, je voulais envoyer à l'étranger le plus possible d'étudiants de nos séminaires et de nos académies pour qu'ils y poursuivent leurs études. Mais l'expérience a montré que ce système est loin de toujours porter de bons fruits. D'une part, certains d'entre eux restent là-bas et disparaissent dans la nature. D'autre

part, certains reviennent avec une mentalité complètement déformée et il est bien difficile de les réintégrer à la réalité russe. Enfin, et c'est l'essentiel, j'ai compris qu'au lieu d'envoyer les gens à l'étranger, il fallait que nous créions notre propre système : conserver ce qu'il y a de meilleur dans le système existant déjà et, en même temps, emprunter la méthodologie occidentale qui a fait ses preuves, afin d'élever le plus possible la qualité de notre enseignement. C'est ce que nous faisons actuellement, notamment à l'Institut des hautes études et dans d'autres établissements.

E. Gratcheva : Monseigneur, vous avez comparé vos études au séminaire en Russie et vos études à Oxford. Les demandes d'entrée au séminaire continuent à arriver pour la prochaine année scolaire, et l'on observe une tendance intéressante : par rapport à l'an dernier, il y a plus de demandes, mais les volontaires pour des études à distance sont beaucoup plus nombreux que ceux postulant pour des études traditionnelles, et il y a plus de prêtres ayant fait leurs études par correspondance que de prêtres passés par le séminaire. Qu'est-ce que c'est que cette nouvelle mode, comment l'expliquer ?

Le métropolite Hilarion : Cette mode n'est pas nouvelle, elle existait déjà. Nous ne cessons d'élever le niveau d'instruction du clergé, notamment pour les clercs déjà en place. J'ai pu autrefois être ordonné diacre, puis prêtre, sans avoir passé un seul jour dans un séminaire : j'ai fait mes études par correspondance après avoir été ordonné prêtre. Les règles ont changé : aujourd'hui, on ne peut pas devenir prêtre, ni même diacre, sans avoir fait d'études de théologie.

D'un autre côté, nous sommes aussi plus exigeants pour ceux qui ont déjà été ordonnés. Même si quelqu'un a été ordonné sans avoir reçu d'instruction, il doit désormais compléter son cursus, ce qu'il fait, généralement, par correspondance.

Par ailleurs, il y a une tendance à faire des études dans plusieurs établissements en même temps. Je connais, par exemple, des étudiants de l'Institut des relations internationales, qui font en même temps des études au séminaire. Ou d'autres qui sont en licence à l'Université linguistique, et prennent des cours par correspondance au séminaire. Quel est l'avantage ? L'étudiant reçoit d'une part une formation complète en linguistique, par exemple, et en même temps poursuit des études de théologie par correspondance.

Mais ce schéma ne marche pas pour tout le monde, car il y manque ce que donne le séminaire, c'est-à-dire l'intégration dans l'Église. Si quelqu'un va depuis son enfance à l'église, est enfant de chœur depuis l'âge de 10 ans, connaît parfaitement le slavon, sent bien la liturgie, c'est là quelqu'un de profondément intégré dans l'Église, même s'il fait des études dans un établissement civil. J'estime qu'un jeune homme de ce type peut tout à fait suivre par correspondance les cours du séminaire, du moins en partie. S'il s'agit de quelqu'un d'étranger à l'Église, qui y fait ses premiers pas mais veut devenir prêtre, alors il faut absolument qu'il entre au séminaire ou non seulement il recevra la somme de connaissances nécessaires, mais s'imprégnera aussi de l'esprit de la vie de l'Église.

C'est donc tout à fait individuel. Lorsque nous formons les futurs prêtres, nous devons voir à quelle personne en particulier nous avons affaire.

E. Gratcheva : L'expérience de la vie et le fait d'avoir fait des études prolongées signifie aussi que le choix de devenir prêtre est plus mûri que s'il s'agit d'un garçon de 14-15 ans ? Ou il n'y a pas de lien

direct ?

Le métropolite Hilarion : Je ne crois pas qu'il y ait de lien direct. J'ai justement fait le choix de devenir prêtre à l'âge de 15 ans. Je suis devenu diacre à 20 ans et prêtre à 21, sans avoir pour autant, comme je l'ai déjà dit, fait d'études de théologie proprement dites. Mais j'avais beaucoup lu et je connaissais bien la littérature théologique pour mon âge. J'ai commencé à servir à l'autel à l'âge de 15 ans, puis je suis devenu lecteur, sous-diacre. Lorsque j'étais en classe de terminale, je collaborais déjà avec le Département éditorial du Patriarcat de Moscou comme correcteur des textes slavons, ce qui n'était pas tout à fait une sinécure. C'est pourquoi, lorsque l'évêque s'est posé la question de mon ordination, il l'a fait sans hésiter, pour autant que je sache. Ensuite j'ai suivi les cours du séminaire et de l'académie, mais comme cela ne me suffisait pas, j'ai poursuivi mes études à Oxford. Je continue jusqu'à aujourd'hui à me former, c'est un processus que je n'ai pas interrompu.

E. Gratcheva : Monseigneur, le *Rospotrebnadzor* parle de limiter les lieux et les heures de vente des alcools forts. La question de l'alcoolisme peut-elle être résolue uniquement au moyen de méthodes restrictives ? Quels arguments peuvent avancer les membres des familles de personnes dépendantes de l'alcool pour aider leur parent ?

Le métropolite Hilarion : Les mesures restrictives sont importantes. Je pense que s'il faut augmenter des prix, c'est bien par la production d'alcool qu'il faut commencer, parce que ce n'est pas un produit de première nécessité. On peut très bien vivre sans alcool, en tout cas sans alcool fort, qui est si destructeur.

E. Gratcheva : Monseigneur, vous parlez d'augmenter les prix. J'ai regardé justement les prix dans un magasin ces jours-ci. Un bon Cahors vaut au moins 800 roubles. C'est cher pour le Russe moyen, alors qu'il s'agit d'un Cahors de production nationale. Les gens préfèrent acheter des alcools forts meilleur marché.

Le métropolite Hilarion : Le Cahors n'est pas si dangereux que la vodka, en particulier que la vodka de mauvaise qualité employée à forte dose et vendue à petit prix. Je pense qu'on doit d'abord s'occuper des alcools forts. Car les alcools forts bon marché sont généralement de très mauvaise qualité. En dehors du fait que l'alcool en lui-même est mauvais pour la santé, l'organisme est encore endommagé par tous les ajouts chimiques, et on ne sait même pas ce que sont ces ajouts. On ne peut pas savoir l'origine de la vodka, si sa composition est écrite en tous petits caractères, si petits qu'on ne peut pas les lire, ou si rien n'est écrit du tout.

E. Gratcheva : Certains se demandent s'il ne serait pas plus facile de légaliser la marijuana, comme cela s'est fait, par exemple, en Suisse, car cela serait moins dangereux pour l'organisme, on dit même que cela peut être bon. Vous avez vécu à l'étranger, que pensez-vous de l'expérience de la Suisse, par exemple ?

Le métropolite Hilarion : Je ne crois pas que ce soit ce qu'il nous faut emprunter aux Suisses. La Suisse est un pays intéressant, il y aurait beaucoup à apprendre d'elle. C'est un pays où les gens se préoccupent de leur terre, chaque lopin est soigné. Un pays qui a sa propre production agricole. C'est en cela qu'il faut prendre modèle de la Suisse, en tenant compte, naturellement, des différences de taille

des deux pays. Parce que cultiver un lopin de terre, c'est facile, mais cultiver des hectares entiers, c'est beaucoup plus difficile.

E. Gratcheva : Mais de ces deux maux, lequel est le moins mauvais pour l'organisme, la mauvaise vodka ou la marijuana ?

Le métropolite Hilarion : Je pense que l'un est aussi mauvais que l'autre.

Dans la seconde partie de l'émission, le métropolite a répondu aux questions des téléspectateurs, posées sur le site de l'émission vera.vesti.ru

Question : Je suis inquiet de la façon dont les prêtres confessent depuis quelques temps dans notre cathédrale. Le prêtre lit sur son téléphone une liste de tous les péchés possibles, ensuite les paroissiens s'approchent chacun leur tour, se nomment et reçoivent l'absolution. Je n'en reçois aucun soulagement.

Le métropolite Hilarion : Je comprends tout à fait que vous ne receviez aucune consolation, car ce que vous décrivez ressemble plus à une profanation de la confession qu'à la confession. La confession est un sacrement : le pénitent s'approche du prêtre et lui confesse ses péchés. Le prêtre s'entretient avec lui, puis lit la prière d'absolution, et c'est là qu'intervient le soulagement.

Ce que vous décrivez est une forme de ce qu'on appelle la « confession commune », qui se pratique dans certaines très grandes paroisses à cause du trop grand nombre de gens, car, malheureusement, beaucoup ne viennent que pour les grandes fêtes. Si vous voulez réellement vous confesser sérieusement, allez voir le prêtre et entendez-vous avec lui pour qu'il vous reçoive un jour de semaine, lorsqu'il n'y a pas grand monde à l'église, afin que vous puissiez raconter ce qui vous tient à cœur. Vous en serez réellement soulagé.

Question : Je vais régulièrement à l'église, je me confesse, je communie. Le prêtre qui me confesse et le père spirituel, c'est la même chose ?

Le métropolite Hilarion : En général, les gens se confessent au prêtre qui confesse ce jour-là pour un office donné. Si la paroisse compte plusieurs prêtres, vous pouvez toujours vous confesser à celui que vous préférez. Le père spirituel, c'est quelqu'un que vous venez voir, non seulement pour vous confesser, mais pour demander conseil.

Le père spirituel est quelqu'un que vous connaissez personnellement, qui vous connaît et qui vous guide. C'est une sorte de médecin de famille, de médecin personnel qui vous connaît. Ici c'est la même chose, le père spirituel vous suit depuis des années, il connaît vos défauts, il connaît vos péchés et vous aide à surmonter en vous ce que vous voulez surmonter.

Pour conclure cette émission, j'aimerais, chers frères et sœurs, citer ces paroles de notre Seigneur Jésus Christ qui nous parlent de l'importance de la communion régulière aux Saints Mystères du Christ : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui » (Jn 6, 56).

Bonne continuation, que le Seigneur vous garde.